

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES

N° 33

FAIRE VIVRE UN JOURNAL OU UNE NEWSLETTER EN
INSTITUTION

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°33 FAIRE VIVRE UN JOURNAL OU UNE NEWSLETTER EN INSTITUTION

N° du stage	33 1 2024 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	5 jours	Dates	du 25/03/2024 au 29/03/2024
Prix	1 730,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du champ sanitaire ou éducatif participant à la réalisation d'un journal, d'une newsletter, ou ayant ce projet.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un journaliste.
- Un graphiste maquettiste.

OBJECTIFS GLOBAUX

- Créer ou développer un journal en institution, de l'idée de départ jusqu'à la diffusion.
- Définir le fond, la forme et la diffusion d'un journal dans le cadre d'une institution.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Discerner les fonctions et les potentialités thérapeutiques du journal.
- Comprendre la place au sein d'une institution, ses contraintes, ses limites.
- Découvrir les règles de base du journalisme.
- Se rendre sur le terrain et exprimer ce que l'on a perçu.
- Savoir rédiger un journal en groupe, sélectionner, hiérarchiser.
- Construire l'identité du journal et définir son style, sa tonalité.
- Etablir les différentes possibilités de diffusion.

CONTENU

1. Bénéfices pour le patient/journaliste : empowerment, canalisation des idées, contrôle, ouverture sur l'extérieur.
2. Bénéfices pour le groupe : rencontre, prise de parole, échange, collaboration.
3. Bénéfices pour la relation soignant-soigné : occasion de mieux se connaître, sortir du quotidien.
4. Cadre légal : protection de la vie privée, droit à l'image, propriété intellectuelle.
5. Vocabulaire technique, les différents genres et la question du point de vue.
6. Lectures, relectures, corrections.
7. Choix du titre du journal, des sous-titres, des articles, des rubriques, du sommaire.
8. L'identité et le style du journal : logo, typo...
9. Le format du journal, sa grille, son chemin de fer, sa maquette.
10. Mise en page de tous les éléments qui vont constituer le journal : texte, photos, croquis.
11. Diffusion : de la main à la main, depuis un point spécifique, par le biais d'une newsletter.

VALEUR AJOUTÉE

- Création collective et réalisation d'un journal de A à Z.
- Matériel mis à disposition : un iBook pour deux personnes, des logiciels adaptés, une photocopieuse multifonctions pour la maquette et les montages.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N° du stage	33 1 2024 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	5 jours	Dates	du 25/03/2024 au 29/03/2024
Prix	1 730,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE DPC

STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :
NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :
TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :
EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :
FONCTION :
EMAIL :
SERVICE : TÉL :
LIEU DE TRAVAIL :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION